



CONSEIL NATIONAL DE LA TRANSITION

Responsabilité – Intégrité – Impartialité



Communiqué N°0032/2023/PCNT Portant Convocation à une Plénière

Le **Président du Conseil National de la Transition (CNT)** convie l'ensemble des Honorables Conseillers à une plénière, ce **vendredi 22 décembre 2023, à 10 heures à l'hémicycle du Palais du Peuple.**

L'ordre du jour de cette plénière porte sur :

- **La présentation du projet de Loi de Finances Initiale pour l'Exercice 2024 par le Gouvernement;**
- **La présentation et l'adoption du Chronogramme d'examen du projet de Loi de Finances – 2024 ;**
- **La présentation du rapport de la Commission de Suivi de l'Exécution des Accords dont la Ratification a été autorisée par le Conseil National de la Transition (CNT).**

Sont invités à prendre part à la présente plénière :

- Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Les Présidents des Institutions Républicaines ;
- Les Membres du Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD) ;
- Le Cabinet du Président de la République ;
- Le Conseiller du Président de la République, Chargé des relations avec les Institutions Républicaines;
- Les Membres du Gouvernement ;
- Le Gouverneur de la Banque Centrale de la République de Guinée ;
- Les Chefs des Missions Diplomatiques, Consulaires et Institutions Internationales accrédités en République de Guinée ;
- Les Facilitatrices du Cadre de Dialogue inter-guinéens ;
- Madame la Gouverneure de la ville de Conakry ;
- Les Maires des six communes de Conakry ;
- Le Secrétaire Exécutif de l'Agence Nationale de Lutte Contre la Corruption et de la Promotion de la Bonne Gouvernance ;
- Le Représentant de l'Association des Communes de Guinée ;
- Les Représentants des deux Confessions religieuses, musulmane et chrétienne ;
- Le Représentant du Patronat de Guinée ;
- Les Représentants des Coalitions des Partis politiques ;
- Les Anciens membres du CTRN et du CNT de 2010 ;
- Les Représentants de la Société civile ;
- Les Représentants des Centrales syndicales ;
- Le Représentant de l'Association des Magistrats de Guinée ;
- Le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Guinée ;
- Les Représentants des organisations de la Presse publique et privée.

Compte tenu de l'importance de l'ordre du jour, la présence de tous les Honorables Conseillers est exigée.

Conakry, le 21 décembre 2023

P. Le Bureau

Le Président du Conseil National de la Transition



Dr Dansa KOUROUMA